



GESTISSIMMO GOURNAY Sas de 2.600 € - RCS Bobigny 835 299 066
Siège social : 32 avenue de Champs 93460 GOURNAY SUR MARNE
Tél. : 01.55.85.19.19. Email : gournay@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 15 mars 2018

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
jusqu'à 120.000 €	8,33 %	10,00 %
de 120.001 € à 250.000 €	6,66 %	8,00 %
de 250.001 € à 450.000 €	5,83 %	7,00 %
de 450.001 € à 650.000 €	5,00 %	6,00 %
Au-delà de 650.001 €	4,17 %	5,00 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

Cas particulier

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR 53 433 833 613

Titre professionnel : Agent immobilier

Carte professionnelle : CPI 9301 2018 000 025 346 délivrée par la CCI Ile de France

Activités : Transaction sur Immeubles et fonds de commerce

Garantie financière Transaction : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

16, rue Hoche -Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE Cedex

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



GESTISSIMMO GOURNAY Sas de 2.600 € - RCS Bobigny 835 299 066
Siège social : 32 avenue de Champs 93460 GOURNAY SUR MARNE
Tél. : 01.55.85.19.19. Email : gournay@laforet.com

Locations – Barème à compter du 15 mars 2018

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur (pour les communes situées en zone « tendue »)

Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur.

Entremise-négociation : 150 € TTC forfaitaire à la charge du bailleur (pour les biens dont la surface habitable est inférieure à 40 m²).

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale) :

2 mois de loyer charges comprises partagés de moitié entre le bailleur et le preneur.

Professionnels :

12 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du preneur.

Commerciaux :

12 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du preneur.

Prestations particulières – Barème à compter du 15 mars 2018

Honoraires d'état des lieux :

(Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989)

300 € TTC partagés de moitié entre le bailleur et le preneur.

Autres prestations :

Avis de valeur locative écrit : 90 € TTC à la charge du demandeur.

N° TVA intra-communautaire : FR 53 433 833 613

Titre professionnel : Agent immobilier

Carte professionnelle : CPI 9301 2018 000 025 346 délivrée par la CCI Ile de France

Activités : Transaction sur Immeubles et fonds de commerce

Garantie financière Transaction : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

16, rue Hoche -Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE Cedex

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante

